



Voyage en Espagne des élèves de 3ème

publié le 10/02/2012

La date du départ approchant, je vous rappelle les documents nécessaires pour les élèves : la carte d'identité (ou le passeport) valide, la carte européenne d'assurance maladie (ameli.fr) et l'attestation de sortie du territoire à demander à la mairie avec le livret de famille. En cas de difficulté merci de me les signaler rapidement.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.